

LES MESURES PRIVILÉGIÉES POUR RÉDUIRE LE DÉFICIT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

25 septembre 2013



FICHE TECHNIQUE

Sondage exclusif CSA / BFMTV réalisé par Internet du 24 au 25 septembre 2013.

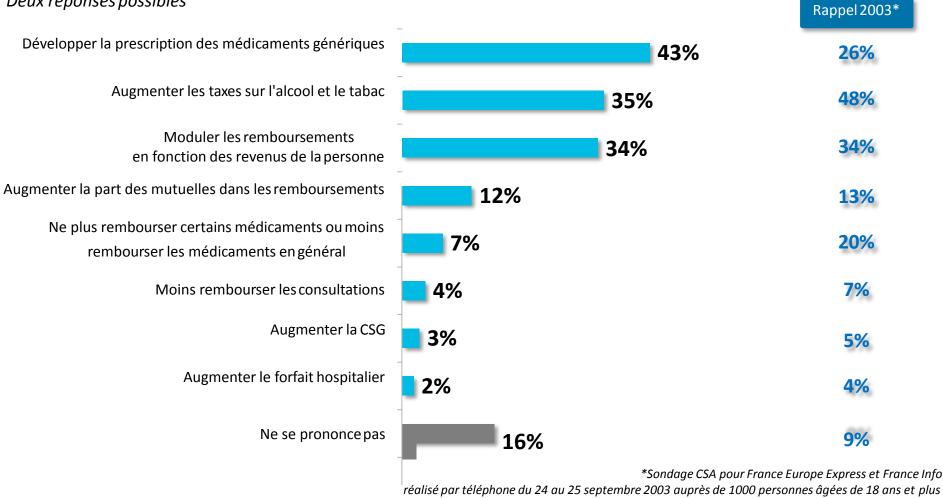
•Echantillon national représentatif de 1000 personnes résidant en France âgées de 18 ans et plus, constitué d'après la méthode des quotas (sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle du répondant), après stratification par région et taille d'agglomération.

RÉSULTATS DU SONDAGE

LE DÉVELOPPEMENT DES MÉDICAMENTS GÉNÉRIQUES, PREMIÈRE SOLUTION PRIVILÉGIÉE PAR LES FRANÇAIS POUR RÉDUIRE LE DÉFICIT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

QUESTION – Pour réduire le déficit de la Sécurité Sociale, quelles mesures souhaitez-vous que le gouvernement privilégie ?

Deux réponses possibles





CETTE HIÉRARCHIE DES SOLUTIONS EST À PEU PRÈS LA MÊME CHEZ LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES D'ÂGE, MÊME SI LES PLUS ÂGÉS AVANCENT PLUS SOUVENT L'IDÉE D'UNE AUGMENTATION DES TAXES SUR L'ALCOOL ET LE TABAC

Selon l'âge	18-24 ans	25-34 ans	35-49 ans	50-64 ans	65 ans et plus	
Développer la prescriptiondes médicaments génériques	44	37	43	42	46	
Augmenter les taxes sur l'alcool et le tabac	29	31	32	36	45	
Moduler les remboursements en fonction des revenus de la personne	42	29	34	40	25	
Augmenter la part des mutuelles dans les remboursements	27	12	10	10	8	
Ne plus rembourser certains médicaments ou moinsrembourser les médicaments engénéral	4	5	9	6	10	
Moins rembourser les consultations	3	4	5	2	6	
Augmenter la CSG	2	5	4	3	3	
Augmenter le forfait hospitalier	1	3	3	1	3	
Ne se prononce pas	13	24	14	13	17	
TOTAL	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	

(1) Total supérieur à 100, les répondants ayant pu donner deux réponses.



LE DÉVELOPPEMENT DES GÉNÉRIQUES EST PARTICULIÈREMENT MIS EN AVANT PAR LES CADRES, TANDIS QUE L'AUGMENTATION DES TAXES SUR L'ALCOOL ET LE TABAC EST PLUS FRÉQUEMMENT AVANCÉE PAR LES CSP+ ET LES RETRAITÉS QUE LES CSP-

Selon la catégorie socioprofessionnelle	Retraités	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	
Développer la prescriptiondes médicaments génériques	46	57	40	42	36	
Augmenter les taxes sur l'alcool et le tabac	40	42	44	33	37	
Moduler les remboursements en fonction des revenus de la personne	30	24	40	31	37	
Augmenter la part des mutuellesdans les remboursements	9	11	11	15	12	
Ne plus rembourser certains médicaments ou moins rembourser les médicaments engénéral	9	11	6	5	5	
Moins rembourser les consultations	5	8	1	3	3	
Augmenter la CSG	2	13	5	1	3	
Augmenter le forfait hospitalier	2	1	4	3	1	
Ne se prononce pas	16	7	9	15	19	
TOTAL	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	

(1) Total supérieur à 100, les répondants ayant pu donner deux réponses.



LE DÉVELOPPEMENT DES GÉNÉRIQUES EST L'OPTION PRIVILÉGIÉE PAR TOUTES LES SENSIBILITÉS POLITIQUES, À L'EXCEPTION DES SYMPATHISANTS ÉCOLOGISTES METTANT EN AVANT UNE AUGMENTATION DES TAXES SUR L'ALCOOL ET LE TABAC

Selon la proximité politique	Gauche	Front Gauche	PS	EELV*	MoDem*	Droite	UDI*	UMP	FN	Sans proximité
Développer la prescription des médicaments génériques	51	46	<u>54</u>	42	41	49	35	<u>51</u>	32	38
Augmenter les taxes sur l'alcool et le tabac	38	30	38	<u>57</u>	39	37	28	38	29	35
Moduler les remboursements en fonction des revenus de la personne	<u>42</u>	44	40	44	32	22	25	22	35	34
Augmenter la part des mutuelles dans les remboursements	10	6	12	9	14	13	3	14	7	12
Ne plus rembourser certains médicaments ou moins rembourser les médicaments en général	7	5	8	3	13	12	27	9	4	6
Moins rembourser les consultations	2	2	2	3	6	9	16	7	6	2
Augmenter la CSG	5	5	7	<1	2	2	9	1	<1	1
Augmenter le forfait hospitalier	3	4	2	7	3	3	8	2	4	<1
Ne se prononce pas	10	19	6	9	19	13	20	12	24	20
TOTAL	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)

^{*} En raison de la faiblesse des effectifs, les résultats sont à interpréter avec prudence.



⁽¹⁾ Total supérieur à 100, les répondants ayant pu donner deux réponses.

CONTACTS – Pôle Opinion Corporate

Yves-Marie CANN, Directeur adjoint du Pôle – <u>yves-marie.cann@csa.eu</u> - 01 57 00 34 14 Nicolas FERT, Chargé d'études sénior – <u>nicolas.fert@csa.eu</u> - 01 57 00 59 62

en savoir plus : www.csa.eu - @InstitutCSA

10, rue Godefroy - 92800 Puteaux Tel .: 01.57.00.58.00 - Fax : 01.57.00.58.01



